



## Les Agoras de la Gestion Financière *Executive Summary*

### Epargne et détention **d'actions** par les épargnants

Par Raul LEOTE DE CARVALHO, BNP Paribas Asset Management

La septième Agora de la gestion financière, présidée et animée par Jean-François Boulier, en partenariat avec l'Institut Louis Bachelier, s'est tenue le **jeudi 2 mars 2017**.

André Masson, chercheur de la Paris School of Economics, a présenté « *How to explain and remedy the continuous drop of stock ownership since 2008 ?* », papier co-écrit avec Luc Arrondel.

#### **"Chute continue du taux d'actionnaires français depuis la crise de 2008: une énigme?"**

Dans cette présentation, André Masson a essayé d'expliquer la chute continue du taux d'actionnaires français depuis la crise de 2008. La chute intègre la détention directe et indirecte d'actions, sauf unités de compte, et à tous les âges. C'est un énigme car les facteurs de demande qui expliquent le mieux cette baisse jusqu'en 2012 jouent plutôt en sens contraire après et les facteurs d'offre (fiscalité, privatisations) ne s'aggravent plus après 2012.

Cette chute n'est pas due à la hausse de l'aversion au risque. Par contre elle pourrait s'expliquer par une série d'évolutions de facteurs de demande (rôle clef des anticipations boursières) et d'offre, évolutions qui marquent cependant un coup d'arrêt ou s'inversent le plus souvent après 2012.

#### **Des solutions proposées:**

- à long terme: résoudre la 'faute' imputable à l'épargnant via un changement de culture et d'éducation financière pour produire un épargnant nouveau mieux informé, moins averse au risque et à horizon plus long, qui a envie d'épargner. Résoudre aussi la 'faute' imputable à l'État via une épargne retraite ou autre, peut-être obligatoire.

- à moyen terme: résoudre la 'faute' imputable aux intermédiaires financiers et/ou à la réglementation (même la crise n'a pas changé le comportement de l'épargnant) via l'innovation des produits, l'offre de conseil et l'information. Résoudre aussi la 'faute' imputable à l'État via la fiscalité, moins lourde pour les actions, et des politiques stabilisatrices.